



---

Traité sur le commerce des armes  
6<sup>e</sup> Conférence des États parties  
Par écrit, du 17 au 21 août 2020  
**Débat général**

---

Monsieur le Président,

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier, vous et votre prédécesseur, pour votre présidence du Traité sur le commerce des armes (TCA) au cours de l'année écoulée. Vos efforts nous ont permis de progresser dans le développement du TCA. Nous tenons également à vous exprimer notre gratitude, ainsi qu'au Secrétariat et aux présidents des groupes de travail, pour les efforts déployés dans la préparation et l'exécution par écrit de la deuxième réunion du groupe de travail et de la CSP6 pendant la situation extraordinaire liée au COVID-19. Concernant le format retenu pour la CSP, nous espérons qu'il nous permettra d'avancer dans nos travaux. L'approche choisie est bien sûr due à des circonstances exceptionnelles. Celle-ci soulève néanmoins un certain nombre de questions, notamment en termes d'accès aux travaux et de transparence pour certaines parties prenantes, comme la société civile.

Nous vous sommes reconnaissants, Monsieur le Président, d'avoir choisi la thématique de la transparence et de l'échange d'informations en rapport avec la prévention du détournement illégal des transferts d'armes pour la CSP6 et nous saluons les mesures proposées dans le document de la présidence. Comme l'a indiqué la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement au Conseil de sécurité des Nations unies en février 2020, la large diffusion d'armes de petit calibre – par exemple à des terroristes, des parties à des conflits armés internes et des bandes criminelles organisées – reste une menace mondiale majeure. Le TCA est l'un des seuls instruments qui relève ce défi et qui peut réduire dans une certaine mesure le transfert illégal d'armes conventionnelles.

Selon l'annuaire 2020 du Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), 2019 a marqué la cinquième augmentation annuelle consécutive des dépenses militaires mondiales et, avec une augmentation de 3,6 % par rapport à l'année précédente, soit la plus forte hausse de la dernière décennie. Ce développement préoccupant en matière de sécurité appelle des mesures appropriées pour un commerce responsable. C'est la seule manière d'assurer que l'augmentation des dépenses militaires ne conduise pas à une plus grande instabilité et que le droit international soit respecté. Afin de garantir que le commerce des armements soit mené de manière responsable, il est essentiel que le TCA, en particulier les articles 6 et 7, soit rigoureusement mis en œuvre.

L'universalisation du Traité est un autre élément essentiel pour atteindre cet objectif. Nous souhaitons la bienvenue aux États qui sont devenus membres du TCA cette année et espérons que d'autres pays suivront leur exemple.

Monsieur le Président,

Nous avons certes réussi à donner une base solide au Traité ces dernières années, et le nombre des États parties augmente. Cependant, deux points nous préoccupent particulièrement.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Premièrement, nous sommes soucieux du fait que le nombre de rapports annuels soumis sur l'importation et l'exportation d'armes conventionnelles a de nouveau diminué en 2020. Comme le TCA ne comprend pas de mécanisme de vérification pour contrôler la mise en œuvre du Traité, la soumission de rapports annuels est un mécanisme de transparence indispensable au renforcement de la confiance, et de s'assurer de la bonne mise en œuvre des dispositions des traités. Nous appelons les États parties à remplir leurs obligations en la matière.

De plus, nous restons très préoccupés par les défis financiers significatifs auxquels le Traité est confronté. Malgré l'attention portée à cette question depuis quelques années, la situation continue de se péjorer et n'est tout simplement pas tenable à terme. Nous appelons les États concernés à remplir leurs obligations financières à l'endroit du Traité et à verser leurs contributions obligatoires dans les délais impartis. Par ailleurs, nous tenons à souligner que les règles financières adoptées lors de la 1<sup>re</sup> Conférence des États parties doivent être pleinement mises en œuvre.

En tant qu'État hôte, la Suisse fournit un soutien en nature au Secrétariat du TCA depuis son établissement à Genève il y a quatre ans. Nous avons le plaisir de vous informer que ce soutien se poursuivra pour la période 2022-2023.

Nous avons parcouru un long chemin depuis l'entrée en vigueur du TCA en décembre 2014 et nous avons fait beaucoup de progrès. Toutefois, nous avons encore d'importants défis à relever comme souligné ci-dessus. Ce n'est qu'en poursuivant ce travail que nous pourrons contribuer à la réalisation des objectifs du TCA. La Suisse poursuivra son engagement pour soutenir cette mission.

Merci, Monsieur le Président.